

## Les horaires du centre de loisirs

### Horaires d'accueil :

Matin scolaire	8h- 9h30
Matin vacances	8h- 10h
Repas	12h- 12h15
Après- midi	13h- 13h30
Soir *	16h45- 18h30

## Nos contacts

ESCALE BRIZEUX  
4 rue Jean Lagarde 56100 LORIENT

Tel : 02.97.64.36.54

### Contact pédagogique :

Mail : [coordonnancejeunesse@escalebrizeux.bzh](mailto:coordonnancejeunesse@escalebrizeux.bzh)

Facebook : cyrille escale orient

### Contacts administratifs :

[comptable@escalebrizeux.bzh](mailto:comptable@escalebrizeux.bzh)

[assistantedirection@escalebrizeux.bzh](mailto:assistantedirection@escalebrizeux.bzh)

Web : [www.escalebrizeux.org](http://www.escalebrizeux.org)

Facebook : centre social Escale Brizeux

Centre social Escale Brizeux  
4 rue Jean Lagarde 56100 Lorient  
02 97 64 36 54

TARIFICATIONS  
CENTRE DE LOISIRS

SEPTEMBRE 2020

## Le quotient familial

Il est indispensable pour connaître votre tarif et de nous rapporter un document le répertoriant.

Vous le trouverez dans votre correspondance CAF ou MSA.

Il est aussi disponible sur le site internet Demat, de la Ville de Lorient, dans la rubrique « votre profil ».

**A défaut le tarif 7 sera appliqué.**

## La tarification du Centre de Loisirs des Vacances

La tarification pour la période de vacances se fait **à la semaine** et non plus à la journée ou à la demi-journée.

Tranche	Quotient Familial CAF	Tarification à la semaine
1	0-450	15
2	451-600	20
3	601-800	25
4	801-900	35
5	901-1000	40
6	1001-1200	50
7	+1200	55

**Si vous avez plusieurs enfants**, des réductions de 15 % à 30 % du total vous seront appliquées.

Adhésion obligatoire

## Les réservations

Les réservations doivent être déposées à l'accueil du Centre Social, cinq jours avant l'arrivée de l'enfant. En cas de capacité d'accueil atteinte, **l'enfant non inscrit à l'avance ne sera pas accueilli.**

Les réservations se font à la semaine en période de vacances scolaires, ou, au trimestre pour les mercredis, avec repas, charge à vous de **nous signaler les jours sans repas**. Concernant les vacances, la date limite est fixée au jeudi matin précédent la semaine de l'arrivée de votre enfant. **Des arrhes sont à régler impérativement** à l'inscription.

## La tarification du Centre de Loisirs du mercredi

La tarification pour la période des mercredis se fait **au trimestre** et non plus à la journée ou à la demi-journée.

Tranche	Quotient Familial CAF	Tarification au trimestre
1	0-450	40
2	451-600	50
3	601-800	60
4	801-900	70
5	901-1000	90
6	1001-1200	100
7	+1200	120

**Si vous avez plusieurs enfants**, des réductions de 15 % à 30 % du total vous seront appliquées.

**Si votre enfant est en garde alternée** et ne fréquente le centre qu'un mercredi sur deux, une réduction de 50 % est appliquée. Il nous faudra alors un planning de présence.